

FOR IMMEDIATE RELEASE - POUR DIFFUSION IMMEDIATE

## DE L'ART DU MANQUE D'ETHIQUE ET DE LA DISSIMULATION....

*Newark, NOV 11, 2019* : A l'heure où Marseille commémore le bien triste anniversaire de l'horrible et inconcevable catastrophe de la « Rue d'Aubagne », force est de constater que les « Marchands de Sommeil » n'ont toujours pas été empêchés en Région PACA, mais de surcroit la Justice française leur donne trop souvent raison en couvrant leurs exactions. Des avocats, avides de clientèles peu scrupuleuses sont enclins à les défendre - Emanations récurrentes de l'Etat Profond ? Clientélismes locaux d'une autre époque ? Copinages malsains ?

Autant de questions qui resteront encore quelques mois sans réponse.

Par quel processus « savamment » orchestrés peut on ne pas considérer que son interlocuteur pense, réfléchi, investigue.... Une coutume marseillaise ? surement !

Le harcèlement insidieux, les menaces à peine voilées, bref une coercition stérile, illégitime et sans fondement, le tout honteusement propagé par ces Auxiliaires de Justice peu scrupuleux, exactions qui n'impressionnent que les justiciables qui n'ont pas cette culture élémentaire du Droit et/ou sont mal défendus.

C'est le triste sort de nombreux locataires victimes de bailleurs escrocs qui manient avec brio l'art du camouflage lors de la signature du contrat de bail, de ces Avocats qui ont oublié leurs serments et favorisent l'utilisation de pièces frauduleuses sous prétexte que la part d'honoraires sera spéculativement copieuse !

MOS, avocat au barreau de Marseille est l'une des leurs. Lâcher prise - elle ignore le concept ; la « parole donnée » - une notion fantasmagorique, ce qui illustre son mode de réflexion, de pensée et la façon toute personnelle qu'elle a de concevoir les relations entre Humains Responsables ; ou est-ce lié à sa CSP d'origine ?

L'est-elle... responsable ? La question est légitime. Nous connaissons la réponse !

Ne venez pas pleurer, ni crier à l'infamie lorsque d'autres immeubles de cette bonne Ville de Marseille s'effondreront à nouveau. 350 Arrêtés de périls à date ! A quelques encablures d'une échéance électorale majeure, force est de constater que les « élus » locaux brassent de l'air, comme à leur habitude depuis 50 ans.

Complaisance des institutions, mensonges et camouflages, clientélisme et copinages ...

« Le Droit rien que le Droit » avait l'habitude de retorquer un Ténor du barreau.... Foutaises !

Contact Presse : Philippe E. MAILLE-LEVY - PHMC GPE LLC - Newark DE-19713 U.S.A.

Email : [CpMOS@ho1.us](mailto:CpMOS@ho1.us) T. U.S.A. : +1 302 525 1881 - T. Fr : +33 762 143 190

*Diffusion: Presse écrite Nationale Fr, EU - Radio - TV*